

CANTON ET VILLE DE GENEVE

ETUDE D'ACCESSIBILITE DE LA JONCTION – RENCONTRE AVEC LES ASSOCIATIONS

SEANCE DU JEUDI 21 FEVRIER 2013-02-22

Service de l'aménagement et de la mobilité – Ville de Genève – 17h30 à 20h30

Présents :

- M. WIDMER Gérard, directeur, direction régionale Arve-Lac – DGM
- Mme GINGUENE Julie, Ingénieure, direction régionale Arve-Lac - DGM
- Mme BANI-HACHEMI Yasmine, Ingénieure, Service de l'aménagement urbain et de la Mobilité, Ville de Genève
- M. BOSSHARD Jean-Baptiste, Association des parents d'élèves de la Jonction, APEJ
- M. MONNEY Florent, Service des écoles
- M. SCHWERI Michel, président, Association des habitants de la Jonction
- Mme VEUTHEY Anne-Lise, Association des habitants de la Jonction
- M. ALBINO Silvio, Maison de Quartier de la Jonction
- M. MOREL Yves, Coordination Enfants de la Jonction
- M. MONTBARON Stéphane, Gendarmerie BEP
- Mme JONIN Danielle, Police municipale
- Mme GASPOZ Nicole, Police municipale
- M. FERREIRA David, Police municipale, aspirant
- M. CONFORTI César, directeur, team+
- Mme DE SEPIBUS Véronique, chargée d'étude, team+

Excusé :

- M. CATTAFI Filippo, directeur des écoles

M. WIDMER ouvre la séance et propose un tour de table afin que chacun se présente.

Mme GINGUENE présente le but de cette séance, l'étude en cours et précise qu'elle vient de débiter. Les mandataires en sont à l'établissement d'un état des lieux. Afin de compléter le diagnostic technique en cours de réalisation par le bureau d'étude team+, le Canton et la Ville de Genève ont souhaité rencontrer les usagers du quartier et recueillir leurs points de vue. Il s'agit de pouvoir confronter la vision des habitants et la vision technique du fonctionnement du quartier. Les éléments discutés ce soir seront évalués et intégrés aux réflexions sur le fonctionnement du quartier.

M. SCHWERI indique que plusieurs séances de ce type ont déjà eu lieu et n'ont abouti à rien. Il est perplexe sur la nécessité de telle séance. Il propose une vision locale.

M. MONNEY lance la discussion sur le Rond-Point de la Jonction. Ce carrefour est dangereux, les automobilistes ne respectent pas l'interdiction de tourner à gauche à la sortie du Bd de St-Georges et mettent en danger les enfants qui traversent sur les passages piétons.

M. SCHWERI ajoute que le schéma de circulation ne fonctionne pas. La sécurité dans le quartier est moindre depuis la réalisation du TCOB. Le trafic automobile n'est plus concentré sur les axes principaux, mais percole dans les rues de quartier.

M. ALBINO donne l'exemple de l'avenue St-Clotilde qui voit passer 14'000 véhicules alors qu'il s'agit d'une rue de desserte de quartier.

M. MONTBARON met en avant l'illogisme de la hiérarchie du réseau, qui n'est pas conforme à l'utilisation faite.

M. BOSSHARD précise qu'à son sens la priorité doit être donnée à la sécurité des enfants, puis des piétons, puis le reste. A son sens ce n'est pas les priorités du Canton.

M. SCHWERI distribue un argumentaire préparé en vue de la séance. Il présente par exemple des incohérences de signalisation. Peut-on indiquer et envoyer du trafic "toute direction" sur une route de desserte de quartier.

Une discussion générale sur l'état d'avancement des zones 30 prend place. Mme BANI-HACHEMI précise que la mise en place a pris du retard la réalisation du TCOB ayant impliqué des modifications significatives d'où des compléments d'étude à faire. La ville a pour objectif de mettre en place les zones 30 d'ici la fin de l'année.

Mme GASPOZ revient sur le carrefour St-Georges / Deux-Ponts. Son expérience montre qu'en général après une période de sensibilisation, puis de répression, les contrevenants sont de moins en moins nombreux. Dans ce cas particulier, les comportements ne changent pas. De plus, les automobilistes sont facilement agressifs et forcent le passage. La sécurité des piétons est très préétablie.

M. ALBINO ajoute que le tourne à droite depuis le chemin de la Jonction perturbe également à la sécurité des piétons. Les deux mouvements étant verts en même temps. La suppression du PP à travers l'avenue des Deux-Ponts génère des détours important pour les habitants de la rue des Falaises.

M. WIDMER précise que la sécurité des piétons est une priorité pour la DGM. Parfois compte tenu des enjeux, le choix d'un détour est retenu afin d'assurer la sécurité des MD.

M. SCHWERI ajoute que malgré les bandes cyclables, la sécurité des deux-roues n'est pas assurée sur la rue des Deux-Ponts. Nombreux points de cisaillement avec les rails de tram ou les TIM.

Mme BANI-HACHEMI précise qu'une étude est en cours pour sécuriser certains itinéraires à travers le canton. La rue des Deux-Ponts fait partie d'un de ces itinéraires. Les cisaillements avec le tram seront traités.

L'accessibilité à certaine rue est très complexe et engendre de nombreux détours. Chemin des Falaises, rue du vélodrome. Les habitants sont très frustrés. Mme GASPOZ Ces détours / demi-tours sont la cause de beaucoup de trafic interne.

L'Association des habitants aimerait que le trafic soit concentré sur les axes les plus larges Quai E. Ansermet, Bd St-Georges, rue du Stand. Le Bd Carl-Vogt est la centralité du quartier, une demande de zone piétonne avait été déposée par le passé. Plusieurs liaisons deux-roues sont dangereuses, notamment dans les carrefours (St-Clotilde, quai E. Ansermet (dir Onex)) Le carrefour Rois / St-Georges est dangereux, les trottoirs continus sur l'Ecole de Médecine aussi.

Avec la surélévation des immeubles de Carl-Vogt un parking de 300 places est prévu. Sortie devant l'école St-Clotilde.

Mme VEUTHEY dénonce la fluidité des déplacements piétons, régulièrement bloqué par des feux, même pour traverser des rues de faibles importances. Ces petits feux génèrent de nombreux arrêts et sont longs.

Les charges de trafic sur la rue St-Clotilde rendent les sorties des rues latérales difficiles. Cette rue est dangereuse pour les piétons, par manque de visibilité (file d'attente).

Le feu à Puiserande est dangereux, les automobilistes ne font plus attention aux piétons alors que c'est un trottoir traversant. Des véhicules peuvent arriver sur la rue des Deux-Ponts alors que le feu est clignotant ou éteint. Ce feu est réglé sur le passage du tram (M. MOREL).

M. ALBINO précise que les trottoirs sont mal compris par les usagers, beaucoup d'insécurité. A l'école de médecine nombreux problèmes.

Les représentants de la Police municipale confirment que les trottoirs traversant sont mal compris par les automobilistes et cela est vrai dans tous les quartiers.

La discussion part sur les passages piétons dans les zones 30, les bandes grises en remplacement des passages piétons (Carouge). YBH précise que la ville défend le marquage des PP dans les zones 30 sur les itinéraires de déplacement des écoliers avec la coopération de la DGM. Les bandes grises n'ont pas de valeur légale et ne sont pas comprises par les usagers, cette façon de faire n'est pas retenue par la Ville.

La carrefour Wilsdorf / Quai Ansermet est complexe pour les 2R.

La discussion passe aux TP. La ligne 32 ne dessert plus la pointe de la Jonction, ce service était apprécié des personnes à mobilité réduite. Qu'en est-il de la fusion des lignes 32-35-36 ? La ligne 32 est moins utilisée que par le passé. Y a-t-il eu un transfert modal suite au TCOB ?

Un bilan de l'îlot devant l'école St-Clotilde est en cours. Les premiers éléments montrent une réduction des vitesses et une traversée facilitée. (YBH) La patrouilleuse dit avoir des difficultés pour faire traverser les enfants. Il faut le faire en deux fois est l'îlot est trop petit pour accueillir tous les enfants. Le problème est plus aigu à la sortie d'école. (MONNEY) Cet îlot est un pis-aller, il faudrait réduire les charges de trafic sur cet axe. (ALBINO).

M. SCHWERI demande un bilan du stationnement public et privé et une comparaison avec le nombre de véhicules immatriculés dans le quartier. Les macarons sont bon marché / les places de parc privées chères.

Rue du Stand, les feux sont souvent rouges alors qu'il n'y a pas de tram ou d'autre véhicules dans le carrefour ou sur l'axe.

La rue du Stand n'a pratiquement plus de trafic alors qu'elle n'est bordée que de peu d'habitations, St-Georges, Carl-Vogt ont beaucoup de trafic et beaucoup d'habitant. Il faudrait mieux répartir (nuisances pour les habitants).

Le stationnement n'est pas une préoccupation des habitants. Beaucoup de stationnement illicite la nuit, mais pas ressenti comme gênant.

M. ALBINO demande d'être tenu au courant de l'avancement de l'étude et non pas être mis devant un choix définitif à la fin.

M. WIDMER s'engage à convoquer une prochaine séance juste avant l'été ou à la rentrée de septembre pour présenter des propositions

La ligne 27 et des mesures à l'essai pour Ecole de Médecine seront mises en place le 8 avril.

Bulle, le 25 février 2013

> **team+**

Véronique de Sepibus, ing. dipl. EPFL

CARTOGRAPHIES

- 1 Accessibilité au Quai des Arénières :
 - a. possible uniquement par un détour dans le quartier
- 2 Carrefour Ansermet / pont St-Georges :
 - a. accès à la piste cyclable en conflit avec les bus et le tram
 - b. géométrie de la piste cyclable difficile (passage sous pont)
 - c. accès à la contre allée du Vélodrome interdit (depuis le pont)
 - d. obligation de tourner à gauche (dir. Onex – Praille)
- 3 Rond-point de St-Georges :
 - a. passage piéton supprimé -> détours pour hab. du chemin des Falaises
 - b. non respect de l'interdiction de tourner à gauche
 - c. passage piéton existant dangereux (flux de véhicules en conflit (tad depuis le chemin de la Jonction)
 - d. temps vert piétons trop courts
- 4 Rue des Falaises :
 - a. accessibilité au chemin des Falaises uniquement par détour dans le quartier
- 5 Rue de la Puiserande :
 - a. signalisation lumineuse porte à confusion, après le rouge, il reste du trafic en conflit.
 - b. trottoir traversant pas respecté (signalisation lumineuse donne une fausse idée de priorité aux TIM)
- 6 Rue du Vélodrome :
 - a. accessibilité uniquement par la contre allée, implique des détours importants de le quartier.
 - b. plusieurs parkings privés sur cet axe
- 7 Carrefour St-Clotilde / Ansermet
 - a. accès à la piste cyclable peu clair
 - b. utilisation de la présélection cycle de gauche pour tourner à droite
- 8 Traversée piétonne devant école St-Clotilde
 - a. ilot a permis de réduire les vitesses
 - b. charges de trafic trop importantes
 - c. partrouilleuse désécurisée par la traversée en deux temps
- 9 Carrefour St-Clotilde / Carl Vogt
 - a. itinéraire vélo en conflit avec TIM ou bus
- 10 Carrefour Rois / St-Georges
 - a. giratoire ressenti comme dangereux
- 11 Rue du Stand (secteur Tribune)
 - a. accessibilité difficile, détours importants à travers le quartier
 - b. rue sous exploitée
- 12 Carrefour Stand / Rois
 - a. signalisation pas respectée
- 13 Rue de l'Ecole de Médecine
 - a. trottoir continu dangereux
 - b. sortie des Maraîchers considérée comme une priorité de droite
- 14 Débouché de Gourgas / Ste-Clotilde
 - a. sortie difficile à cause des files d'attente
 - b. visibilité moyenne à mauvaise
 - c. traversée piétonne dangereuse (visibilité, file d'attente)
 - d. géométrie
- 15 Carrefour Passerelle Wilsdorf / quai E. Ansermet
 - a. carrefour difficile pour les deux roues
- 16 Axes violets
 - a. devraient reprendre des charges de trafic importantes
 - b. sont les axes principaux du quartier

- 17 Axes oranges
 - a. charges de trafic trop importantes : demande de mise en zone 30 ou en zone piétonne
 - b. axe de desserte du quartier ou de polarité à sécuriser
- 18 Interdiction TAG
 - a. Accès au parking des Finances non respecté
- 19 Absence de passage piéton au carrefour Stand / Deux-Ponts
- 20 Trafic de transit rue de l'Ecole de Médecine